



MISSION PERMANENTE DE LA PRINCIPAUTE DE MONACO

N° 22.2-202500645 GR

La Mission Permanente de la Principauté de Monaco auprès de l'Office des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat du Comité contre la torture (CAT) et, se référant à sa Note Verbale N° 22.2-202500623 du 10 mars 2025, a l'honneur de lui communiquer, ci-après, la liste révisée des personnes qui composeront la délégation de la Principauté de Monaco à l'occasion de l'examen du 7^{ème} rapport périodique de la Principauté de Monaco dans le cadre de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, les 8 et 9 avril 2025, lors de la 82^{ème} session du Comité :

M. Samuel VUELTA SIMON
Secrétaire d'Etat à la Justice
Directeur des Services Judiciaires
Chef de délégation

S.E Mme Carole LANTERI
Ambassadeur, Représentant Permanent de la Principauté de Monaco
auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

M. Gilles REALINI
Conseiller, Représentant Permanent Adjoint
Mission Permanente de la Principauté de Monaco
auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

M. Rémy LE JUSTE
Commissaire divisionnaire
Direction de la sûreté publique

M. Forian BOTTO
Conseiller
Département des Relations Extérieures et de la Coopération

M. Xavier RAUSCHER
Chef de Division
Service du Droit International, des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales
Direction des Affaires Juridiques

M. Samy DOUIDER
Chef de section
Direction des Services Judiciaires

Mme Clara BERARD
Chef de section
Direction des Services Judiciaires

Mme Mathilde PASTA
3^{me} Secrétaire
Mission Permanente de la Principauté de Monaco
auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

La Mission Permanente de la Principauté de Monaco auprès de l'Office des Nations Unies saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat du Comité contre la torture (CAT), les assurances de sa haute considération. 16.

Genève, 12 mars 2025

